



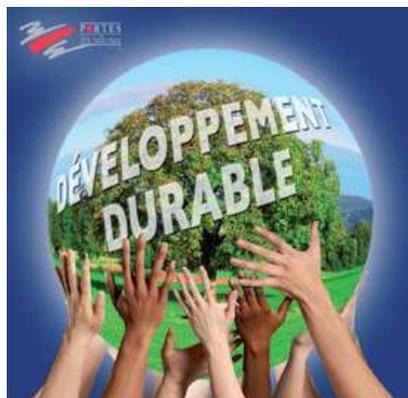
Accompagnement de la commune de Portes-ès-Valence dans l'élaboration d'un Agenda 21 local

Document stratégique

Octobre 2009



PREAMBULE



Bâtir un Agenda 21 consiste bien à répondre à la question suivante : comment localement, « faire » du développement durable ? La question est à la fois simple et complexe.

Simple puisqu'il est aujourd'hui évident qu'il faut revoir, individuellement et collectivement, les manières de produire et de consommer afin de répondre aux grands enjeux planétaires du changement climatique, de la raréfaction des ressources et de la biodiversité, de la pauvreté et des inégalités croissantes.

Complexe, parce que la traduction locale de ces grands objectifs ne connaît pas de solution unique. Chaque choix, chaque acte a des impacts positifs et négatifs selon les points de vue, selon les intérêts et encore selon les priorités ou l'échelle de temps que l'on considère. C'est bien pour cela que la définition d'un Agenda 21 nécessite, outre une vision et une volonté politiques affirmées, la responsabilisation et la participation de tous car l'ensemble des acteurs du territoire sont qualifiés pour débattre et construire un projet plus respectueux de la planète, des femmes et des hommes qui y vivent aujourd'hui et de celles et ceux qui y vivront demain ...

Après une phase de diagnostic partagé et d'identification des enjeux avec l'ensemble des acteurs du territoire, la ville de Portes-lès-Valence se lance dans la rédaction de la stratégie locale durable à moyen/long terme mettant en évidence les secteurs ou sujets sur lesquels devront prioritairement porter les actions dans l'avenir. Ainsi, des objectifs opérationnels, qui permettront d'être déclinés concrètement par des actions ambitieuses à mettre en œuvre dans les quatre prochaines années, ont été définis lors du Forum stratégique qui s'est tenu le 6 octobre 2009 en mairie.

ENJEU N°1 : LES ECONOMIES D'ENERGIE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONSTAT :

Les consommations énergétiques de la commune et la part des différents modes d'énergie sont à ce jour très mal connues. On sait toutefois qu'une part importante des logements sont très énergivores (habitat individuels, logements anciens), d'autant que la commune, avec des étés chauds et l'intensité des vents du nord en hiver, ne bénéficie pas d'un contexte climatique très favorable aux économies. Dans le parc bâti de la commune, de nombreuses améliorations doivent être entreprises, et des actions ont déjà été entreprises en ce sens.

Même si les surcoûts et les contraintes apparaissent encore comme un frein, la question du changement climatique et la nécessité de réduire les consommations énergétiques font aujourd'hui parties des priorités à l'échelle internationale.

Il paraît donc aujourd'hui nécessaire d'engager toutes les composantes et les acteurs du territoire dans la lutte contre le changement climatique et dans une politique énergétique sobre et efficace.



LES ORIENTATIONS A QUINZE ANS :

**DIMINUER LES EMISSIONS DE GAZ A
EFFET DE SERRE**

ECONOMISER L'ENERGIE

**ACCROITRE LA PART DES ENERGIES
RENOUVELABLES**

CHANGER LES COMPORTEMENTS

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ⇒ Sensibiliser et éduquer aux économies d'énergie
- ⇒ Diversifier les modes de transports en faveur des transports en commun et modes doux
- ⇒ Diminuer les consommations liées à l'éclairage public
- ⇒ Améliorer l'isolation des bâtiments publics et privés ;
- ⇒ Développer la production d'énergies renouvelables :
 - à l'échelle du territoire (exemple installation d'une ferme photovoltaïque dans une ancienne décharge, installation d'éoliennes sur la zone portuaire)
 - à l'échelle des bâtiments (installations solaires thermiques – chauffe-eau solaire - et photovoltaïques).

ENJEU N°2 : LA MAITRISE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CONSTAT :

L'attractivité du territoire portois depuis le début du XXe siècle a engendré une forte urbanisation de manière continue. Celle-ci s'est d'autant plus accentuée avec la forte croissance démographique qu'a connue la commune de Portes-lès-Valence ces dernières années. Cependant, entre la multiplication des constructions de lotissements sur des parcelles de plus en plus grandes (600 à 750 m²) et le développement des zones d'activités économiques et commerciales, la commune connaît une organisation territoriale quelque peu fragmentée. Ainsi, il se dégage un aménagement déstructuré sans cohérence et liaison entre les différents quartiers de la ville avec notamment un certain déséquilibre de l'offre de commerces, de services et d'équipements de proximité, notamment des services publics, exclusivement concentrées en centre-bourg et aux abords des entrées de ville.



Par ailleurs, la commune connaît une forte consommation de l'espace et notamment de l'espace agricole. Aussi, il ne reste que très peu de réserves foncières disponibles pour du logement. Or, on remarque aujourd'hui une forte demande en logement et notamment de logements locatifs sociaux. La faible diversité dans la typologie d'habitat (forme dominante de l'habitat pavillonnaire) rend le parc de logements inadapté aux besoins d'une partie de la population notamment pour les jeunes populations et les personnes âgées. Ainsi, au regard de l'accélération de l'étalement urbain, de la raréfaction et du coût du foncier, ainsi que de la diminution du nombre de personnes par ménage, il semble nécessaire de promouvoir un développement urbain « raisonné » en renforçant la diversité des formes d'habitat et de logements pour mieux répondre aux besoins de la population et à l'offre commerciale et de services de proximité entre les différents quartiers portois.

LES ORIENTATIONS A QUINZE ANS

**RESTAURER LES PAYSAGES ET
 L'IMAGE DU TERRITOIRE PORTOIS**

**DYNAMISER LES QUARTIERS POUR
 UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE**

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ⇒ Préserver les espaces agricoles et naturelles existants du plateau
- ⇒ Valoriser les friches industrielles
- ⇒ Réhabiliter les entrées de villes
- ⇒ Maitriser le paysage publicitaire
- ⇒ Favoriser une offre d'habitat pour tous
 - Diversifier les typologies de logements en respectant le caractère architectural de la commune
 - Faciliter l'accès au logement des personnes les plus fragiles
- ⇒ Favoriser les liens sociaux dans les quartiers
- ⇒ Renforcer les liaisons entre les quartiers
- ⇒ Répartir de manière équilibrée l'offre de commerces et de services de proximité entre les quartiers.

ENJEU N°3 : LE REEQUILIBRAGE DES MODES DE DEPLACEMENT ET L'AMELIORATION DES RESEAUX DE COMMUNICATION

CONSTAT :

Les axes de transports sont omniprésents sur la commune : voie ferrée, voie fluviale, axes routiers d'importance nationale.

Si cette accessibilité est à l'origine du développement et de l'attractivité de la commune, ces infrastructures sont également sources d'importantes nuisances pour le territoire : bruit, pollution de l'air, risques d'accident, fracture territoriale générant des problèmes de liaisons entre quartiers et défavorables à l'image de la commune.

Les déplacements routiers, très largement majoritaires, en sont la principale origine. Il s'agit de déplacements « internes » (entreprises et habitants portois), mais également d'un trafic de transit conséquent, représentant une part importante des flux.

On constate néanmoins une tendance certaine au développement des modes alternatifs (fréquentation en hausse des trains régionaux, mise en place de Pédibus, ...) et la commune de Portes-lès-Valence dispose de réelles opportunités pour les développer : bonne desserte du centre urbain par les transports en commun, présence de voies fluviale et ferrée associées à des tènements fonciers, ...

Ainsi, face aux enjeux multiples associés à la question des transports - nuisances, énergie, climat, santé, économie, gestion de l'espace et aménagement du territoire...- le développement des transports alternatifs à la route et la réduction de la fracture territoriale liée aux infrastructures représente un enjeu essentiel. Une part importante des flux et des infrastructures ne relevant pas de l'échelon communal, cet enjeu relèvera nécessairement d'un partenariat avec les autorités organisatrices.



LES ORIENTATIONS A QUINZE ANS :

**DEVELOPPER LES TRANSPORTS EN
COMMUN**

INCITER AUX MODES DOUX

**LUTTER CONTRE LES NUISANCES
LIEES AUX TRANSPORTS**

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ⇒ Développer l'inter modalité
- ⇒ Améliorer l'offre de transports en commun
- ⇒ Développer et sécuriser les infrastructures propres aux modes doux
- ⇒ Lutter contre les nuisances sonores liées aux infrastructures de transports
- ⇒ Diversifier les modes de transport de marchandises

ENJEU N°4 : L'AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE ET SOCIALE DES PERSONNES EN SITUATION DE DÉPENDANCE

CONSTAT :

L'épanouissement individuel passe par la possibilité donnée aux habitants de la commune de Portes-lès-Valence de bénéficier de services indispensables pour leur santé, leur équilibre et leur développement personnel : services de proximité et services à la personne.

La part des personnes de plus de 60 ans ne cesse d'augmenter ces dernières années sur le territoire portois et nécessite aujourd'hui et dans l'avenir la création de nouveaux services et d'équipements pour les personnes en situation de dépendance. Il existe effectivement de nombreux services sur la commune de Portes-lès-Valence facilitant le maintien à domicile (aide à domicile, portage de repas, le transport à la demande), et des structures habilitées à recevoir ce type de public sur la commune, ou l'accès aux services et équipements publics pour les personnes à mobilité réduite (cf. par exemple l'aménagement d'un ascenseur à l'école Joliot Curie). Les services à la personne sont en effet utiles à la cohésion sociale ainsi qu'à la cohérence territoriale.

Toutefois, la saturation des équipements existants et la tarification pratiquée, sur la commune de Portes-lès-Valence, ont tendance à placer certaines personnes âgées en situation de précarité et d'isolement. De plus, l'offre de services n'est pas toujours adaptée aux besoins des personnes en situation de dépendance notamment dans les domaines de l'accueil ou encore de la restauration. Cette question amène sur l'anticipation des besoins des populations vieillissantes. C'est pourquoi, il paraît nécessaire pour améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de dépendance de diversifier les modes d'accueil et des services pour les personnes dépendantes (accueil de jour, temporaire, permanent, en couple, etc.).



LES ORIENTATIONS A QUINZE ANS :

**LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES
PERSONNES AGEES**

VEILLIR DANS SON LOGEMENT

**AMELIORER L'ACCESSIBILITE DE LA
VILLE**

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ⇒ Renforcer les liens entre les générations en soutenant la création de lieux et de pratiques permettant le dialogue, la compréhension et la transmission des savoirs.
- ⇒ Anticiper le vieillissement de la population en développant des services de proximité en favorisant le maintien à domicile des personnes dépendantes
- ⇒ Accroître l'offre d'accueil pour les personnes âgées
- ⇒ Développer des typologies d'habitats adaptées aux problématiques des personnes âgées
- ⇒ Permettre l'accessibilité à tous aux bâtiments et équipements publics
- ⇒ Faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite au sein de la commune

ENJEU N°5 : LE DEVELOPPEMENT DE LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE, DE L'INFORMATION ET L'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

CONSTAT :

La gouvernance et l'éducation au développement durable constituent un pilier essentiel de toute politique de développement durable. Elles sont aujourd'hui encore peu développées sur le territoire, la mobilisation des citoyens reste encore faible et les espaces appropriés aux débats et réunions de quartiers sont insuffisants.

La collectivité a cependant déjà engagé des actions dans ce domaine afin de développer la démocratie participative (conseil de quartier, concertation dans le cadre de l'Agenda 21), pour communiquer et informer autour de la vie locale portoise.

De nombreuses actions dans le champ du développement durable ne pourront être mises en œuvre sans le concours de la population, en tant qu'acteurs de leur territoire, en tant que consommateurs et usagers quotidiens des services publics.

La nécessité d'une mobilisation forte des citoyens, en tant qu'acteurs du développement durable constitue ainsi un facteur essentiel de réussite de l'Agenda 21.



LES ORIENTATIONS A QUINZE ANS :

DEVELOPPER LE DIALOGUE

**SENSIBILISER TOUTE LA POPULATION
AU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**MOBILISER TOUS LES ACTEURS DE LA
VIE ASSOCIATIVE**

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ⇒ Favoriser le dialogue intergénérationnel
- ⇒ Etablir des liens entre les quartiers (notamment Portes Est et Portes Ouest)
- ⇒ Permettre aux personnes de se rencontrer
- ⇒ Développer l'éducation au développement durable pour tous :
 - enfants et parents
 - acteurs de la vie culturelle et associative
 - comités de quartiers
 - services publics

ENJEU N°6 : LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SOUS DES FORMES DIVERSIFIEES

CONSTAT :

L'économie sociale et solidaire est un secteur en voie de développement sur l'agglomération valentinoise, elle concentre ses activités dans les services aux personnes et aux entreprises même si elle reste peu développée dans l'industrie, la construction et le commerce, malgré l'existence de coopératives de production et de distribution. Le champ de l'économie sociale et solidaire, concernant ainsi tous les secteurs de l'économie, représente un potentiel de développement économique et d'accompagnement social qu'il est important d'investir.

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire mobilisent des ressources du territoire : travail bénévole, travail salarié, ressources financières privées et publiques, partenariats. Elles participent à l'enrichissement du territoire en créant et en développant des activités nouvelles qui contribue à l'attractivité du territoire pour la population et pour les autres entreprises.

Aujourd'hui, quelques actions sont menées en direction de l'économie sociale et solidaire : soutien de la commune de Portes-lès-Valence à l'association d'insertion par l'activité économique AIRE dans le cadre de la réhabilitation du Bois de la Chaffine ou encore mise à disposition d'un local à une association de femmes en difficulté qui propose des services. Un projet d'épicerie sociale est également en cours de réflexion. Ainsi, avec la richesse du réseau associatif de la commune de Portes-lès-Valence, pouvant être source d'initiatives, il s'avère que l'impulsion et l'accompagnement des initiatives de l'économie solidaire porteuses d'emplois est un facteur de développement durable du territoire.



LES ORIENTATIONS A QUINZE ANS :

ENCOURAGER UNE ECONOMIE AU SERVICE DE L'HOMME ET DE LA VILLE DE PORTES-LES-VALENCE

DEVELOPPER LES CIRCUITS COURTS DE CONSOMMATION

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ⇒ Faciliter les échanges, développer les services communs et mutualiser les structures de l'économie sociale et solidaire
- ⇒ Soutenir la création d'associations de services à la personne et de services aux entreprises
- ⇒ Permettre l'expression de la solidarité entre les populations
- ⇒ Soutenir les initiatives rapprochant producteurs et consommateurs permettant de valoriser les produits agricoles locaux

ENJEU N°7 : LA PRISE EN COMPTE DU DEVELOPPEMENT DURABLE PAR LES ENTREPRISES

CONSTAT :

L'activité économique représente un enjeu environnemental et social important pour le territoire portois. A ce titre, un nombre de plus en plus grand d'entreprises portaises ont intégré la nécessité de faire évoluer leurs pratiques et leurs productions, afin de les rendre compatibles avec les principes du développement durable. Certaines d'entre elles ont engagé des réflexions autour des questions de politique d'achats éco-responsables, de la lutte contre le gaspillage de matières premières, des économies d'énergies, de l'intégration d'objectifs environnementaux dans la stratégie de l'entreprise ou encore de l'intégration paysagère des entreprises dans leur environnement ont été abordées. Actuellement, les pratiques des entreprises portent essentiellement sur la dimension environnementale du développement durable. L'action engagée par la Ville de Portes-lès-Valence, tant par le service économique que dans le cadre de l'Agenda 21, devrait contribuer à renforcer ces actions et surtout les démultiplier auprès des entreprises. Il convient aujourd'hui d'encourager ces entreprises à intégrer davantage des critères de la dimension sociale du développement durable dans leur fonctionnement. Il s'agit de s'inscrire dans une démarche plus globale permettant une performance économique durable.



LES ORIENTATIONS A QUINZE ANS :

**SOUTENIR UN DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE DURABLE SUR LE
TERRITOIRE PORTOIS**

**ENCOURAGER DES STRATEGIES
D'ENTREPRISES VERS PLUS DE
RESPONSABILITE SOCIETALE**

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ⇒ Améliorer la cohabitation entre activité industrielle et habitat.
- ⇒ Privilégier l'implantation d'entreprises aux activités non polluantes
- ⇒ Développer des services de qualité nécessaires à l'accueil et au maintien des entreprises
- ⇒ Sensibiliser les entreprises aux pratiques durables
- ⇒ Soutenir les initiatives innovantes qui seront les emplois de demain
- ⇒ Encourager les entreprises à avoir une politique d'achats de fournitures et de produits respectueux de la santé et de l'environnement
- ⇒ Prendre en compte l'impact sur l'environnement dans la durée (éco-conception des produits)

ENJEU TRANSVERSAL : L'INTEGRATION SYSTEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PRATIQUES ET LES POLITIQUES DE LA COLLECTIVITE ET SON DEVOIR D'EXEMPLARITE

CONSTAT :

La démarche d'Agenda 21 est une initiative volontariste des élus de la ville de Portes-lès-Valence. C'est pourquoi la ville doit être exemplaire dans ses pratiques et ses actions en matière de développement durable. Les services municipaux participent de manière forte à la mise en œuvre des principes du développement durable afin de faire de la collectivité un « leader local » en matière de développement durable.

Depuis 2008, les services contribuent en effet, à cette orientation politique de différentes manières : constructions ou réhabilitations de bâtiments publics répondant à des critères de la norme Haute Qualité Environnementale, investissements économes en énergie, gestion des déchets, etc. Par ailleurs, parce qu'elle commande des travaux, des produits ou des services, la ville dispose d'un levier d'actions important par le biais de sa politique d'achats. Ainsi, par ses comportements, la ville de Portes-lès-Valence doit être un modèle.

C'est dans ce but, et pour démultiplier ses actions et amplifier leurs effets, que l'Agenda 21 engage les élus et les agents. L'élaboration de l'Agenda 21 local répond à un double enjeu : mettre en œuvre une administration responsable et exemplaire, créer une synergie dans la population favorable à la mise en œuvre d'un développement durable sur la commune.



LES ORIENTATIONS A QUINZE ANS :

**METTRE EN OEUVRE UNE POLITIQUE
D'ACHATS DURABLES**

**DEVELOPPER LES PRATIQUES
DURABLES ET LES COMPETENCES
DES SERVICES ET DES AGENTS**

**INFLUENCER LES COMPORTEMENTS
DE CHACUN**

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ⇒ Favoriser la prise en compte du développement durable dans les marchés publics
- ⇒ Soutenir les filières éco-responsables
- ⇒ Contribuer à la lutte contre le changement climatique
- ⇒ Réduire la production de déchets et favoriser leur recyclage
- ⇒ Réduire les consommations d'eau et d'énergie dans les bâtiments publics
- ⇒ Inciter au changement de pratiques de déplacements des agents
- ⇒ Former et sensibiliser les agents aux pratiques de développement durable
- ⇒ Valoriser les initiatives locales
- ⇒ Accompagner les citoyens-habitants et les entreprises vers des pratiques de développement durable

	
<p>Contacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Michel BASSET ▪ Raphaël GAUTHIER ▪ Pauline TAUTY 	<p>Contact :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Solveig CHANTEUX ▪ Anne LASTMANN
<p style="text-align: center;">Cabinet ARGOS</p> <p>2 square Roger Genin – BP 523 38025 GRENOBLE Cedex Tél : 04.76.87.70.40. Fax : 04.76.87.70.28. Courriel : contact@argos-consultants.fr</p>	<p style="text-align: center;">Mosaïque Environnement</p> <p>Rue du 1er Mars 1943 69100 VILLEURBANNE Tél : 04.78.03.18.18. Fax : 04.78.03.71.51 Courriel : agence@mosaique-environnement.com</p>